



## Utiliser la Charte de la Terre en tant qu'instrument de réflexion et à des fins de discussion : Réflexions sur des cours d'éducation environnementale

*Lausanne Olvitt, Heila Sisitka et Ingrid Schudel*

### Introduction

Avec des enseignements et des travaux de recherche au niveau national, l'Université Rhodes de Grahamstown, en Afrique du Sud, a été une plaque tournante en matière d'éducation environnementale depuis les années 1990, notamment lorsque la première Maîtrise en « Education Environnementale » a été créée. Ces dernières années, le département d'Education Environnementale et de Durabilité (RUEESU) de l'Université Rhodes a établi un programme en *Education Environnementale, Ethique et Recherche-Action*, visant à mieux comprendre la relation entre l'éducation environnementale, l'éthique environnementale et l'action. Ce programme de recherche a été établi grâce à un module d'éthique environnementale du Master « Education Environnementale » (cf. Lotz-Sisitka, 2004), pour lequel nous avons collaboré avec Bob Jickling de l'Université Lakehead au Canada, tout comme nous nous sommes appuyés sur les travaux de Johann Hattingh de l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud (une ressource parmi d'autres).

Au sein de cette recherche et ce module d'enseignement, nous avons articulé un cadre théorique pour l'enseignement de l'éthique environnementale, basé sur une épistémologie éthique, un pragmatisme environnemental, un apprentissage contextualisé et des délibérations dans un contexte socio-écologique spécifique (Lotz-Sisitka, 2004). En enseignant ce module, nous nous sommes aperçus que nous ne disposions pas d'instruments adéquats pour susciter une réflexion et recherche dans les domaines d'éducation environnementale, d'éthique et d'action. Ceci nous a amené à réaliser un manuel avec des activités, visant à soutenir un engagement concret pour des thématiques d'éthique environnementale dans le domaine de l'éducation (Jickling, Lotz-Sisitka, O'Donoghue & Ogbuigwe, 2006). Ce livret est fondé sur des questions d'éthique environnementale dans l'éducation et guide toute activité d'enseignement et de recherche associée avec l'éthique dans l'éducation au sein du RUEESU. Son assertion majeure consiste à dire qu'il y a des manières différentes de travailler avec l'éthique et que « l'éthique est un processus d'enquête et de réflexion critique, et non une question d'endoctrinement (...) » (Jickling et al, 2006 :2).

Cette méthodologie a influencé notre travail avec la Charte de la Terre, alors même que nous avons été peu enclins à considérer la Charte comme un code de conduite rigide ou encore comme un ensemble de règles déterminant un comportement ; c'est pour cela que nous avons minutieusement examiné notre pratique pédagogique, évitant ainsi « d'obliger » nos étudiants à adopter la Charte de la Terre. Nous avons également pris soin de ne pas endoctriner nos étudiants avec les valeurs contenues dans la Charte, ceci étant contraire à notre déontologie et qui se résumerait tout juste à de l'ingénierie sociale (chose que l'Afrique du Sud a rejeté en 1994 avec son nouvel ordre démocratique). Nous abordons cela plus en profondeur dans deux de nos cours de formation pour adultes, pour lesquels dans le cadre de notre travail avec la Charte de la Terre, nous avons adopté ces dernières années une approche de processus et de réflexion critique, en accord avec notre cadre méthodologique. Dans les deux cas, la Charte de la Terre a été utilisée de manière restreinte mais efficace, surtout en tant qu'instrument pour stimuler une réflexion plus profonde et attentive sur l'environnement et les inquiétudes concernant la durabilité, encourageant une pensée critique et facilitant les liens entre des initiatives globales (comme celle de la Charte de la Terre) et des pratiques locales d'éducation environnementale.

### **Travailler avec la Charte de la Terre pour le Certificat Participatif Gold Fields**

Le Rhodes/Gold Fields cours donnant accès au Certificat Participatif en Education environnementale est un programme de 10 mois à temps partiel pour des éducateurs sud-africains travaillant dans une variété de cadres, comme en tant que professeurs d'école, agents de développement communautaire, défenseurs de ressources naturelles travaillant à l'interface de communautés rurales et de projets de sauvegarde et d'agents municipaux répondant aux problèmes de santé publique et d'installations sanitaires reliées à l'approvisionnement d'eau. Dans un premier temps, ce cours d'introduction en éducation environnementale doit guider les étudiants afin d'examiner des problématiques environnementales globales et locales et doit dans un deuxième temps les inciter à réfléchir avec un esprit critique aux orientations et méthodes éducatives qui sont actuellement utilisées pour instruire les autres à ces sujets. Les devoirs et travaux de ce cours ont été conçus de manière à être le plus pertinent possible pour le milieu professionnel de chaque étudiant, afin que les connaissances, les compétences et les valeurs acquises grâce au cours trouvent une application directe au sein de l'organisation ou des communautés dans lesquelles les étudiants travaillent. L'axe du cours met également l'accent sur la participation active, l'importance de l'histoire et le contexte de tout processus éducatif. Le cours incite donc chaque étudiant à faire part de ses propres orientations politiques et culturelles, de ses influences historiques, ses valeurs, son éthique et ses priorités, afin qu'elles puissent être réexaminées en relation et à travers les réflexions du cours.

Les étudiants se retrouvent dans de petits groupes « géographiques » toutes les 6 à 8 semaines pour partager leurs idées, discuter des lectures du cours et être assistés dans les quatre travaux qui constituent l'évaluation finale. Un des travaux à réaliser demande aux étudiants de passer en revue les politiques et les principes de leur organisation en termes de pratique environnementale et éducative. C'est un exercice enrichissant pour beaucoup d'étudiants qui n'auraient sinon pas forcément eu l'occasion de porter un jugement critique à l'égard de la vision et des principes directeurs de leur

organisation. Suite à cet exercice, les étudiants doivent se familiariser avec trois cadres différents de principes directeurs internationaux relevant de l'éducation environnementale : La Déclaration de Tbilissi de 1977, le Forum sur les Principes d'ONG de 1992 et la Charte de la Terre. Cet ensemble de déclarations est inclut dans les documents du cours et est discuté dans les sessions menées par le professeur. En présentant ces trois cadres de principes, les étudiants sont immédiatement amenés à les examiner, à en débattre entre eux et en relation avec leur propre organisation. Cet exercice renforce leur esprit critique, surtout en vue du travail avec la Charte de la Terre, évitant ainsi toute forme « d'induction » ou « d'endoctrinement ». L'exercice suivant demande aux étudiants de sélectionner un de ces documents et de l'examiner attentivement en le reliant à leur milieu professionnel : « Examinez de quelle manière ces principes pourraient être appliqués pour enrichir et améliorer l'activité de votre organisation. Expliquez clairement **pourquoi** vous croyez qu'ils peuvent être d'une grande importance dans votre travail. »

En 2007, en revoyant le cours, nous avons légèrement changé l'intitulé de la question en demandant aux étudiants de choisir n'importe quelle déclaration de principes ou de directives qu'ils considèrent important pour leur travail. L'idée était de rendre les étudiants plus autonomes et responsables, les laissant choisir les politiques, principes et documents les plus pertinents pour leur propre travail, au lieu de seulement travailler avec trois ressources préalablement choisies par les concepteurs du cours. Maintenant, l'exercice leur demande d'identifier eux-mêmes un ensemble de principes directeurs. L'encadré suivant montre les questions repères soumises aux étudiants :

1. Quels autres documents (par ex. les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), Agenda 21, la Charte de la Terre, etc.) pourraient être pertinents pour l'éducation environnementale dans votre milieu professionnel ? Que recommandent-ils ?
2. D'après vous, quels cadres éthiques ou valeurs devraient être appliqués dans votre travail ? Y a-t-il des tensions entre ces derniers et les politiques/documents évoqués précédemment ?

Voici l'exemple d'une copie où l'étudiant commence par démontrer la concordance entre les principes de la Charte de la Terre et son poste au sein d'un programme environnemental sur l'exploitation des forêts :

*Dans notre travail, nous enseignons nos employés à respecter la Terre et la vie dans toute sa diversité, de préserver les ressources actuelles ainsi que celles des générations futures et de protéger et, si possible, de restaurer l'intégrité de l'écosystème. Tous les herbicides que nous utilisons ne sont pas nocifs pour l'environnement ou les espèces animales, mais agissent uniquement sur les plantes visées initialement. Les meilleures pratiques d'exploitation sont mises en place et surveillées de très près.*

De telles réponses incorporant la Charte de la Terre nous ont suggéré qu'il était préférable, surtout pour un niveau de premier cycle, de demander aux étudiants de seulement sélectionner un seul des principes de la Charte et de l'analyser en relation avec leur milieu professionnel/contexte communautaire. En réduisant ainsi l'étendue de l'exercice, l'analyse en a été que plus subtile, obligeant les étudiants à remplacer des commentaires trop génériques par des analyses plus précises et spécifiques.

### **Travailler avec la Charte de la Terre dans le cadre d'un Certificat supérieur en Education environnementale**

Le deuxième cours d'éducation environnementale incorporant la Charte de la Terre dans le cursus académique de l'Université Rhodes est celui du Certificat supérieur en Education environnementale. Il s'adresse aux éducateurs étant déjà en possession d'une formation professionnelle de trois ans (détenant par ex. un diplôme d'enseignant, une licence, etc.) et souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'éducation environnementale. Ce cours est proposé sur deux ans à temps partiel, les étudiants bénéficiant de dix sessions de contact, chacune d'une durée de cinq jours. Entre ces sessions, les étudiants travaillent sur une série de travaux ainsi que sur un petit projet de recherche. Tout comme le Certificat Gold Fields/Rhodes, ce cours est axé sur la pratique et tient compte du milieu professionnel de chaque étudiant. Le cours d'intégration met également l'accent sur le développement de la pensée critique, la participation active ainsi que sur une pratique professionnelle améliorée au sein du corps d'éducateurs environnementaux. Dans ce cours, la Charte de la Terre est utilisée en tant que *prisme éthique explorant des thématiques contemporaines* avec les étudiants. Voici une question type de l'examen de fin d'année demandant aux étudiants d'engager une réflexion critique sur la Charte de la Terre :

Analysez UN des deux ensembles de problèmes environnementaux :

Agroalimentaire, biotechnologie et sécurité alimentaire

OU

Modification du paysage et perte de la biodiversité

- Examinez comment ces facteurs se manifestent dans votre environnement en donnant un exemple concret d'un problème lié à ces facteurs surgissant dans une zone locale de votre environnement.
- Expliquez l'état actuel de ce problème dans votre pays (cela peut inclure des dimensions nationales et régionales).
- Illustrez l'importance de ce problème à l'échelle internationale.
- Commentez et comparez la pertinence des 16 principes de la Charte de la Terre avec vos remarques et conclusions des questions précédentes.

ET

- Évaluez les principes et l'orientation des valeurs de la Charte de la Terre. Comment vous influencent-ils dans le choix des méthodes et approches en matière d'éducation environnementale ?

Ces questions montrent comment la Charte de la Terre peut-être utilisée en tant qu'instrument de réflexion. Elle fournit une base pour réfléchir à des enjeux contemporains et à des processus pédagogiques en matière d'éducation. Cet exemple illustre aussi comment le professeur a évité de simplement 'endoctriner' les étudiants avec les valeurs de la Charte de la Terre, en attendant de ses élèves d'examiner le cadre éthique de la Charte ainsi que sa signification en matière d'environnement et de pratiques d'enseignement dans le domaine de l'éducation environnementale.

### **Enseignements tirés et défis**

Les deux cours décrit ci-dessus sont toujours très chargés et le manque de temps limite souvent les discussions ainsi que les débats sur les lectures obligatoires. Par conséquent, les discussions atteignent très rarement la profondeur d'analyse que les professeurs avaient imaginé. A elle seule, la Charte de la Terre peut facilement remplir une journée de discussions et d'activités ; or quand la Charte est un document parmi d'autres, dans un cours qui inclut également des modules sur des méthodes d'enseignement, des ressources éducatives, des évaluations, etc., il devient difficile d'exclusivement dédier du temps à la Charte de la Terre.

Cependant, la Charte de la Terre englobe tellement d'aspects différents (en partant des systèmes de connaissances aux droits des indigènes jusqu'aux principes d'intégrité écologique), que nous, en tant que concepteurs du cours, sommes amenés à réfléchir pour de futurs cours sur comment incorporer la Charte de la Terre au sein d'autres modules de ce cours, visant ainsi à approfondir l'engagement et la réflexion des étudiants lors des différents stades du processus d'apprentissage.

Nous sommes également en train d'étudier comment nous pourrions encourager nos étudiants à explorer plus amplement ces différentes dimensions dans le travail avec la Charte de la Terre : « Quelles méthodes d'enseignement pourraient compléter les idées contenues dans la Charte de la Terre ? » et « Quelles approches et activités d'enseignement pourraient être pertinentes dans votre milieu professionnel ? ». Nous pensons que de telles interrogations sont un excellent point de départ pour combiner éducation environnementale, éthique et action. Par ailleurs, nous soutenons également l'idée que la Charte de la Terre soit automatiquement examinée d'un œil critique dans le cadre de ces cours, aussi dans une perspective de conception et mise en œuvre des politiques. Telles sont quelques-unes de nos conclusions après trois ans de travail expérimental avec la Charte de la Terre pour des cours de formation d'adultes. Comme le montrent ces exemples, nous avons essentiellement utilisé la Charte pour encourager une réflexion critique sur des questions d'éthique environnementale. Nous nous sommes aperçus qu'il y avait un certain potentiel à développer cette réflexion critique en vue d'analyses politiques et de méthodes d'enseignement. En ce sens, le développement de l'esprit critique nous a amené à nous orienter pleinement vers des perspectives éthiques pour enrichir l'éducation

environnementale et plus généralement la société, ainsi que pour évaluer la pertinence contextuelle et les opportunités de mise en œuvre dans la pratique éducative.

Nous en avons conclu que d'approcher la Charte de la Terre de cette façon est efficace, car en examinant des codes éthiques tels qu'ils sont contenus dans la Charte de la Terre, elle nous a permis d'éviter un 'endoctrinement'.

En dehors du cadre méthodologique que nous offrons dans le manuel '*Education Environnementale, Ethique et Action*', nous sommes conscients que nous devons réfléchir à d'autres moyens afin que la Charte de la Terre soit utilisée de manière renforcée dans les processus d'éthique environnementale tels que dans des pratiques et actions éthiques.

### **Sources**

Lotz-Sisitka, 2004. Intepreting environments.

Unpublished M.Ed course notes, Rhodes University

Environmental Education and Sustainability Unit, Grahamstown, South Africa.

Jickling, B.; Lotz-Sisitka, H.; O'Donoghue, R.; & Ogbuigwe, A. 2006. Environmental Education, Ethics and Action: A workbook to get started. Nairobi: UNEP (available at <http://www.unep.org>).

### **Contact**

Heila Sisitka

Rhodes University

Environmental Education and Sustainability Unit,

South Africa

Email: [h.lotz@ru.ac.za](mailto:h.lotz@ru.ac.za)